



N.Réf. DD/BC – 20.075
Administration confédérale
☎ : 01 55 82 81 33

Madame Roxana MARACINEANU

Ministre des Sports

95 avenue de France

75013 PARIS

Montreuil, le 8 juin 2020

Madame la Ministre,

Notre organisation a été extrêmement vigilante durant cette crise sanitaire pour que la santé et la sécurité des salarié.es, des populations, soit une priorité. Nous avons été également très vigilants pour que les mesures sanitaires soient respectées et que seules les activités essentielles continuent de fonctionner.

Avant cette crise sanitaire et sociale, nous avons, à plusieurs reprises, alerté votre ministère sur le fait que les organisations syndicales représentatives de la branche du sport, des établissements et services du ministère des sports, sont tenues à l'écart des décisions et des projets du secteur.

Tenant compte de la situation actuelle, il y a urgence d'engager des discussions sur les dispositifs sanitaires à mettre en œuvre pour protéger les salarié.es, les sportives et sportifs, usagers en les associant aux décisions prises concernant les politiques sportives, ainsi que sur les réflexions relatives à la place du sport au travail.

Nous souhaitons être pleinement intégrés à l'agence syndicale nationale du sport, au même titre que notre organisation syndicale est pleinement intégrée à l'organisation des JO de Paris 2024. C'est pourquoi nous vous demandons instamment l'intégration, à parité, des organisations syndicales représentatives au conseil d'administration de l'ANS.

Convaincus que vous comprenez la légitimité et l'intérêt de notre demande, je suis sûr que la raison vous fera œuvrer dans ce sens.

Veuillez agréer, Madame la Ministre des sports, l'expression de mes salutations distinguées.

David DUGUE
Administrateur confédéral

Copie à :

- Monsieur Cyril MOURIN, Conseiller sport du Président de la République
- Monsieur Daniel ZIELINSKI, Conseiller jeunesse et sports du Premier ministre
- Monsieur Jean CASTEX, Président de l'Agence nationale du sport